

**AAFA**

Association des agents financiers autochtones du Canada

Atelier de deux jours Pour les dirigeants élus

Le processus décisionnel éthique pour les dirigeants élus

Québec, QC le 25 et 26 octobre 2011

INSCRIVEZ-VOUS AUJOURD'HUI!

L'inscription est limitée à 25 participants. Inscrivez-vous maintenant! Voir formulaire ci-joint pour vous inscrire.

Pour plus d'information ou pour connaître la disponibilité de places de l'atelier, s'il vous plaît appelez Patricia Debassige à l'AAFA Canada au 1-866-466-2168 ext.105

Notre Lieu:
À déterminer

Coût de l'atelier:
Membres: 995 \$ + Taxes
Non-Membres: 1195 \$ + Taxes

Cet atelier de deux jours est spécialement conçu pour les dirigeants autochtones élus et porte sur le rôle essentiel que joue l'éthique dans leur vie quotidienne ainsi que sur l'importance d'un leadership respectueux de l'éthique dans un milieu autochtone. Dans cet atelier, on examine les droits, les responsabilités et l'éthique, les interactions entre ces éléments et l'influence de chacun de ceux-ci sur la manière dont les responsables élus autochtones accomplissent leurs tâches quotidiennes. On passe en revue les situations courantes que rencontrent les responsables élus quand des aspects éthiques sont en jeu, on examine les questions essentielles que doit se poser un dirigeant qui veut prendre une décision éthique et on décrit les éléments indispensables pour instaurer un environnement de travail éthique.

Voici les thèmes abordés :

- La signification de l'éthique, des valeurs, de la morale et du comportement éthique pour les gouvernements et les situations éthiques spécifiques rencontrées par les dirigeants élus.
- La manière de réglementer le comportement éthique et l'importance du code de conduite éthique.
- L'éthique dans les milieux autochtones et le rôle essentiel d'un leadership fort dans la création d'une Première Nation respectueuse de l'éthique.
- La différence entre les droits et les responsabilités et l'importance pour les dirigeants autochtones de se fonder sur les droits pour prendre leurs décisions.
- Le cadre permettant de prendre des décisions conformes à l'éthique.
- Les dilemmes éthiques courants que les dirigeants élus rencontrent régulièrement.

IMPORTANT - CONDITIONS D'ANNULATION - Annulation de l'inscription doivent être envoyées par écrit directement à l'AAFA Canada, par télécopieur 866-780-2188 ou par courriel AFOACBS@GoToRegister.ca. Les annulations seront acceptées jusqu'au 27 septembre, 2011. Des frais d'annulation de 300 \$ s'appliqueront pour les annulations reçues entre le 28 septembre 2011 et le 11 octobre 2011. Pas de remboursement pour les annulations reçues après le 12 octobre 2011. Les substitutions seront acceptées à tout moment.

Pour plus détails, consultez www.GoToRegister.ca/AFOACBS ou composez le 1-866-466-2168 X105



Ce message vous est présenté par l'intermédiaire du lien Autochtone (Aboriginal Link) ® - Communications pour la collectivité autochtone canadienne

ID 39

Si vous souhaitez être retiré de la présente liste, consultez www.opt-out.ca et la Campagne Code 39

Aboriginal Link, C.P. 50058, 17-2595 Main St, Winnipeg (Manitoba) R2V 4W3 Téléphone : (204) 975-4596 Télécopie : 1-866-418-8761



L'ENREGISTREMENT DE TÉLÉCOPIE: 1-866-780-2188

Le processus décisionnel éthique pour les dirigeants élus Formulaire d'inscription aux ateliers · Le 25 et 26 octobre 2011 · Québec, QC

FICHE DE COORDONNÉES

Nom _____

Titre _____

Organisation _____

Adresse Postale _____

Ville _____ Prov _____ CP _____

Téléphone () _____ Télécopieur () _____ Courriel _____

FRAIS D'INSCRIPTION

Membre 995 \$ + Taxes Membre # _____

Non-Membre 1,195 \$ + Taxes

Si votre Première Nation n'est pas sujette à la TVH/TPS, veuillez télécopier votre certificat d'exemption avec ce formulaire. S'il vous plaît prendre note que les frais d'inscription aux ateliers doivent être acquittés avant l'atelier. Merci.

Votre signature est requise comme une autorisation d'inscription. s'il vous plaît signer et dater ci-dessous:

Signature _____ Date _____

MOYENS DE PAIEMENT

Chèque inclus (veuillez libeller le chèque à l'ordre d'AAFA Canada)

Des frais de 37.50 \$ seront exigés pour tout chèque sans provisions

Carte de crédit (remplir formulaire ci-dessous):

Visa MasterCard American Express

Numéro de la carte de crédit _____ Exp ____/____

Nom du titulaire de la carte _____ Montant payé: _____\$

Signature du titulaire de la carte _____

ANNULATION/ SUBSTITUTION

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et transmise par courriel au AFOACBS@GoToRegister.ca ou par télécopier au 866-466-2168. Le montant du remboursement accordé s'établit comme suit:

Remboursement complet pour toute demande reçue d'ici le 27 septembre, 2011. Des frais d'annulation de 300\$ s'appliqueront aux demandes reçues entre le 28 septembre 2011 et le 11 octobre 2011. Aucun remboursement pour les demandes reçues après le 12 octobre 2011 ni pour les personnes qui ne se présenteront pas à l'atelier. AAFA Canada se réserve le droit d'annuler l'atelier, dans ce cas un remboursement sera émis. Les substitutions sont acceptées en tout temps.

Envoyer ce formulaire par télécopieur au numéro 1-866-780-2188 et par courrier une copie avec votre paiement à:

AAFA Canada

1066 rue somerset ouest, pièce 301

Ottawa (Ontario) K1Y 4T3

Pour toute question, veuillez communiquer avec Patricia Debassige d'AAFA Canada, au 1-866- 466-2168 x105 ou AFOACBS@GoToRegister.ca

Pour plus détails, consultez www.GoToRegister.ca/AFOACBS ou composez le 1-866-466-2168 X105